



## Cahier des Clauses Techniques

### CONTRAT DE TRAVAUX POUR REFECTION DE LA TOITURE DU PAVILLON DE BRETEUIL

SEVRES - FRANCE

#### ***MAITRE D'OUVRAGE***

B.I.P.M.  
Pavillon de Breteuil  
92312 Sèvres  
FRANCE



## 1. Projet

Le BIPM doit remettre en état la toiture du Pavillon de Breteuil.  
Ce bâtiment est inscrit à l'inventaire et doit être remis en état conformément à l'existant.

Vous trouverez au chapitre 4. La description des travaux à réaliser.

## 2. Description de l'existant

### 2.1 Lieux et locaux

Les travaux doivent être réalisés sur le Pavillon de Breteuil du BIPM, à son siège situé Pavillon de Breteuil, 12 bis Grande Rue, 92312, Sèvres Cedex, France.

### 2.2 Contraintes

Le bâtiment est composé comme suit :

- Pavillon de Breteuil :
  - Bureaux ;
  - Salle de réunion ;
  - Appartement.

L'appartement est occupé.

Les bureaux sont utilisés pendant la semaine aux heures ouvrables.

**Le BIPM est en possession de 2 caisses d'ardoises identique à celles installées au bâtiment adjacent au Pavillon de Breteuil (Petit Pavillon).**

**Les offres présentées devront impérativement inclure un devis contenant ce type de d'ardoise. A cette fin, les prestataires devront prendre contact avec le fournisseur (Voir annexe 1) afin de garder une homogénéité entre les toits.**

**Une caisse d'ardoise supplémentaire devra être prévue pour les réparations à venir.**

### 2.3 Le prestataire devra utiliser les matériaux restants sur le site :

- 5 rouleaux d'isolant multi couches
- 2 caisses d'ardoises
- 200 liteaux dimension 45 x 20 + dimension 35 x 25 quantité 150

Ces fournitures viendront en moins-values des prix fixés.



## 2.4 Visites

Des visites peuvent être organisées sur rendez-vous, pour cela merci d'envoyer un email à M. Dupire [aldo.dupire@bipm.org](mailto:aldo.dupire@bipm.org) et en mettant copie M. Ausset [francois.ausset@bipm.org](mailto:francois.ausset@bipm.org).

## 3. Risques

Il s'agit de travaux en hauteur, le prestataire doit mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires afin que les travaux soient réalisés en toute sécurité, pour son personnel et aussi pour le personnel du BIPM qui circule aux alentours des bâtiments.

## 4. Description

Ci-dessous vous trouverez un exemple de détail des travaux à réaliser.

Pour chaque poste, un descriptif détaillé est demandé.

Exemple :

Découverture & gravats	Unité	Quantité	P.U.HT	Total HT
Dépose sans emploi des ardoises et chanlattes bois	M2	200	x€	X€

### 4.1 Pavillon de Breteuil

#### 4.1.1 Aile droite

Gouttière 1/2 ronde de 33 et banquette zinc		
Versants ardoise de 18°		
Versant ardoise à 30°		
Chemin de marche zinc		
Souches & Ventilation		
Châssis conservés		
Ventilation & Crochets de service		
Chemin de faitage		
Rives adossées		



Bâchage		
Découverte et Gravats		

#### 4.2.2. Partie centrale du bâtiment

<b>ENTABLEMENT &amp; GOUTTIERE DE LA PARTIE CENTRALE RELIANT LES 2 AILES</b>		
Entablement & Gouttière		
Appuis de fenêtre		

#### 4.2.3 Partie centrale du bâtiment

<b>PARTIE CENTRALE DU BATIMENT</b>		
Entablement & Gouttière		
Versant ardoise à 25°		
Chemin de marche zinc		
Souches & Ventilation		
Ventilation & Crochets de service		
Chemin de faitage		
Rives métalliques		
Bâchage		
Découverte et Gravats		



#### 4.2.4 Aile gauche

Gouttière 1/2 ronde de 33 et banquette zinc		
Versants ardoise de 18°		
Versant ardoise à 30°		
Souches & Ventilation		
Châssis conservés.		
Ventilation & Crochets de service		
Chemin de faitage		
Rives adossées		
Bâchage		
Découverture et Gravats		

#### 4.2.5 Aile gauche en contrebas

Gouttière 1/2 ronde de 33 et banquette zinc		
Versant ardoise à 25°		
Ventilation		
Chatière & Crochets de service		
Chemin de faitage		
Rives adossées		
Bâchage		
Découverture et Gravats		



#### 4.2.6 Aile droite en contrebas (en option)

Gouttière 1/2 ronde de 33 et banquette zinc		
Versant ardoise à 25°		
Ventilation		
Chatière & Crochets de service		
Chemin de faitage		
Rives adossées		
Bâchage		
Découverture et Gravats		

### 4.2 Compléments

#### 4.2.1 Isolation

Le prestataire devra prévoir une isolation entre les chevrons et les ardoises. Cette isolation (multicouche, laine de roche... ou tout produit équivalent) devra offrir un coefficient minimum ou égal à 6 et être recouverte d'un film plastique de protection.

#### 4.2.2 Ligne de vie (option)

Le prestataire doit installer des lignes de vie sur l'ensemble des toitures afin de sécuriser les travaux et les futures interventions.

#### 4.2.3 Mise en place d'un système parapluie (option)

Le BIPM souhaite avoir l'évaluation financière de la mise en place d'un système dit "Parapluie" pour la réalisation des travaux, en option.

#### 4.2.4 Liteaux (option)

Le prestataire devra proposer une variante liteaux en châtaignier.



#### **4.2.5 Travaux complémentaires**

Le prestataire devra proposer les travaux complémentaires en sus :

- Changement de l'ensemble des chevrons ;
- Changement du paratonnerre ;
- Changement des lucarnes par des Vélux de taille identique à l'existant ;
- Suppression des cheminées en zinc et remplacement des chatières plates ;
- Réfection des cheminées des joints et peinture de celles-ci.

#### **4.2.6 Travaux non visibles**

Au cours des travaux et après démontage des ardoises, le prestataire pourra faire part au BIPM des travaux complémentaires. Il devra envoyer un devis au BIPM au Responsable des Achats et au Chef de Section Atelier et maintenance.

Le BIPM disposera de 10 (dix) jours ouvrés pour donner suite ou pas, après réception de l'offre technique et commerciale pour les dits travaux supplémentaires.

#### **4.2.7 Estimation charpente**

Le prestataire devra faire une estimation des éléments de charpente irrécupérables dû aux fuites d'eaux sur la partie centrale du pavillon de Breteuil après une visite approfondie du grenier.

### **5. Délais d'exécution**

Le prestataire devra inclure dans son offre les informations suivantes :

- Délai de la mise en place du chantier ;
- Délai de réalisation du chantier ;
- Délai de repliement des installations.



11, rue Condorcet - 94437 Chennevières sur Marne Cedex  
 Tél. (33) 01 45 76 86 00 - Fax (33) 01 45 76 79 80  
 S.A.R.L. au capital de 72.000 € - R.C.S. Créteil B 379 770 787 - Siret 379 770 787.00085  
 N° INTRACOMMUNAUTAIRE FR 37 379 770 787 - Code APE 4673 A

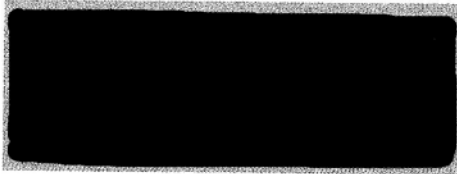
**Facture N°**

Référence Commande :

Code client :

N° de Factor :

Infos :



Date :

MODALITES DE REGLEMENT : Règlement à l'ordre d'EUROFACTOR SA  
 1-3, rue du Passour de Boulogne - Cs 91000 - 92861 Issy les Moulineaux - CEDEX 9  
 Tél : 01.57.72.30.30 - qui le reçoit par SUBROGATION dans le cadre d'un CONTRAT  
 D'AFFACTURAGE et devra être averti de toute demande de renseignements  
 ou réclamations. Seul un paiement à l'ordre d'EUROFACTOR est libératoire.

Référence	Désignation	Description	Quantité	P.U. HT	Remise %	Montant HT
	Pièce d'origine Bon de livraison N° BL					
	Pièce d'origine Commande Client N°					
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7110205				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7110225				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7111233				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7110622				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7110249				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7109483				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7108230				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7107207				
ARLC40X22/3.8	ARDOISES LA CANADIENNE 40X22 - ép. nom. 3,8mm	7107758				
Montant HT	TVA	Montant TVA	Echéances			Total brut HT :
			Date	Montant	Mode de règlement	Remise :
						Net HT :
						Frais de port :
						Escompte :
						Total taxes :
						Divers TTC :
						Acompte :
						Règlement reçu :
Nombre de pièces						<b>NET A PAYER</b>

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sera facturée

Soit en Francs français